

Kit pratique

ACCÈS DIRECT ORTHOPHONISTE



L'essentiel en main !

SOMMAIRE

Cadre de l'accès direct	1
Engagements et obligations	2
Tutoriels - Logiciel métier et accès direct	3
Transmission dans le DMP	4
Foire Aux Questions (FAQ)	5



1. Cadre de l'accès direct

Depuis la loi RIST du 19 juillet 2023, les orthophonistes peuvent réaliser un bilan orthophonique sans prescription médicale, dans le cadre d'un exercice coordonné (CPTS, MSP, ESP...).

L'accès direct permet à un.e orthophoniste :

- de réaliser un bilan orthophonique sans ordonnance (que ce soit pour un bilan classique ou un bilan de prévention accompagnement parental),
- de décider de la prise en soin ou non à l'issue du bilan,
- sous réserve de respecter certaines obligations de coordination.

! ? Suis-je éligible ?

Vous pouvez exercer en accès direct si :

- vous êtes adhérent.e à la CPTS Santé sur Seine (adhésion à jour),
- vous exercez sur le territoire de la CPTS, quelle que soit la commune du patient.

⚠ En MSP ou ESP ? Vous êtes automatiquement éligible, même sans adhésion à la CPTS.

💡 Pourquoi se lancer ?

- Autonomie professionnelle renforcée : vous évaluez vous-même la pertinence d'un bilan.
- Gain de temps administratif : plus besoin d'ordonnance.

Cela évite également *les retours pour libellés non conformes ou imprécis, souvent sources de retard.*

- Réduction de la charge des médecins : moins de prescriptions à gérer.
- Parcours patient plus fluide : plus besoin de RDV préalable chez le médecin.



2. Engagements et obligations

1

Créer le traitement dans son logiciel métier :

- Se déclarer comme prescripteur
- Indiquer son n° ADELI (obligatoire), RPPS si souhaité
- Date de prescription = date du bilan

2

Transmettre le compte-rendu de bilan :

- Prioritairement via le DMP du patient
- À défaut, l'envoyer au médecin traitant (ou médecin habituel)



Point de vigilance - CPAM :

- Le logiciel de facturation n'est pas encore totalement adapté.
- Des réclamations automatiques d'indus peuvent être générées en l'absence d'ordonnance.
- Ces indus sont vérifiés manuellement et souvent annulés.



Conseil pratique !

→ Ajouter dans SCOR une feuille blanche avec la mention :
« ACCÈS DIRECT »

3. Tutoriels - Logiciel métier et accès direct



Étapes communes

- Connectez-vous dans votre logiciel en tant que prescripteur
- Saisissez vos identifiants professionnels :
 - N° ADELI (obligatoire)
 - N° RPPS (facultatif)
- Aucun document n'est à scanner
- Cochez l'option : « Le prescripteur est un orthophoniste »
- Renseignez la date du jour du bilan comme date de prescription



Cas des mineurs

- Utilisez le numéro INS de l'enfant, pas celui du parent



Tutoriels logiciels disponibles

Des tutoriels spécifiques existent pour les logiciels les plus couramment utilisés :

- Ortho 4000
- Orthomax
- Soins 2000

Les tutoriels détaillés sont disponibles en annexe du présent kit.

4. Transmission dans le DMP

Une fois le bilan réalisé, il doit être transmis via le Dossier Médical Partagé (DMP) ou, à défaut, au médecin traitant.



Quelle est la marche à suivre ?

- Rendez-vous sur le site : www.dmp.fr
- Connectez-vous avec votre carte CPS
- Insérez la carte Vitale du patient ou renseignez son numéro INS
- Téléversez le compte-rendu au format PDF dans le dossier du patient



Pour les mineurs

Veillez à utiliser le DMP personnel de l'enfant, et non celui du parent



Une notification est automatiquement envoyée au patient lorsqu'un professionnel de santé accède à son espace santé.

5. Foire Aux Questions (FAQ)

Cette rubrique permet de clarifier certains points essentiels pour exercer sereinement en accès direct.

Puis-je continuer à recevoir des patients avec une ordonnance médicale ?

Oui.

L'accès direct est une possibilité, pas une obligation. Vous pouvez tout à fait continuer à recevoir des patients adressés par un médecin ou avec une prescription classique.

Suis-je responsable du diagnostic médical ?

Non.

L'orthophoniste ne pose pas de diagnostic médical, mais doit indiquer le diagnostic orthophonique dans le compte-rendu de bilan comme c'est le cas sous prescription. En revanche, vous êtes compétent.e pour juger de la pertinence d'un bilan orthophonique, ce qui relève de votre expertise professionnelle.

Puis-je refuser un accès direct ?

Oui.

Vous conservez la liberté de demander une prescription médicale si vous jugez que la situation du patient le nécessite. Il ne s'agit pas d'une obligation d'accepter systématiquement.



5. Foire Aux Questions (FAQ)

Puis-je pratiquer l'accès direct uniquement pour certains patients ?

Oui.

Vous êtes libre de réservé l'accès direct à certaines situations, profils de patients ou pathologies, selon votre appréciation clinique.

Cela n'implique pas d'appliquer l'accès direct de manière uniforme à tous vos patients.

Mon remplaçant peut-il pratiquer l'accès direct ?

Oui.

Le remplaçant exerce dans les mêmes conditions que son titulaire.

S'il vous remplace alors que vous pratiquez l'accès direct, il peut lui aussi accueillir des patients sans prescription, dans le respect des mêmes modalités.

Aucune adhésion à la CPTS ne lui sera demandée.

👉 *Un professionnel peut toutefois adhérer à plusieurs CPTS s'il le souhaite, à condition d'adhérer en priorité à celle de sa commune d'exercice principal.*



5. Foire Aux Questions (FAQ)

Une autre question ?

Un formulaire est à votre disposition pour poser toute question complémentaire :

👉 <https://app.evalandgo.com/f/328461/4qFowWMviYwCeHk7YpPAHk>



Une réponse vous sera transmise par mail.

📘 Une FAQ complète sera prochainement disponible sur le site internet de la CPTS, avec les réponses aux questions les plus fréquentes.

CONTACTS UTILES

Pour toute question, remarque ou situation particulière, vous pouvez contacter les référentes orthophonistes ou la CPTS.

Contact - Référentes orthophonistes :



Marie-Christel HELLOIN
Mail : mc.helloin@gmail.com



Julie ANCELOT
Mail : j.ancelot@orange.fr



Geneviève LINARD
Mail : genevieve.linard@wanadoo.fr

Contact - CPTS :



Marion SANSAAS - Coordinatrice
Mail : coordination.cpts3s@gmail.com



ANNEXES

Annexe 1 : Tutoriel - Soins 2000

Page 1

Annexe 2 : Tutoriel - OrthoMax

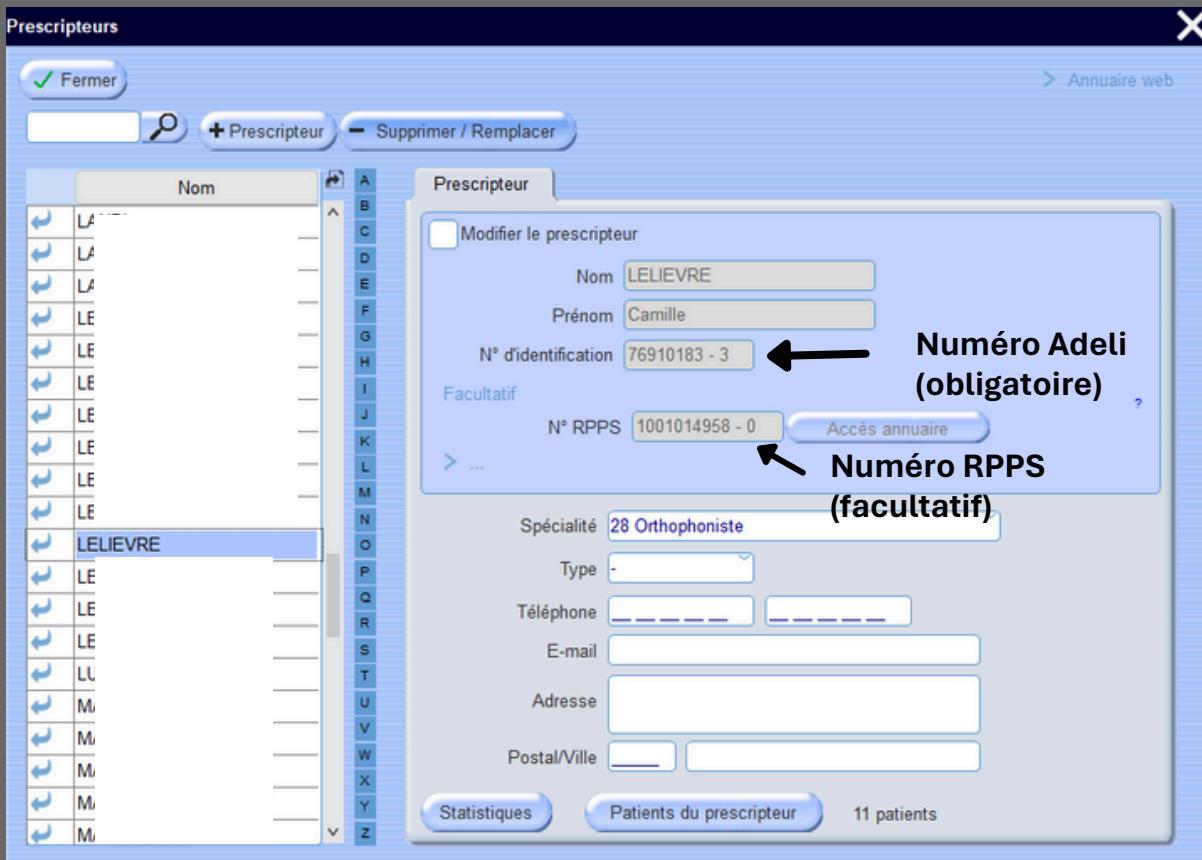
Page 6

Annexe 3 : Tutoriel - Ortho4000

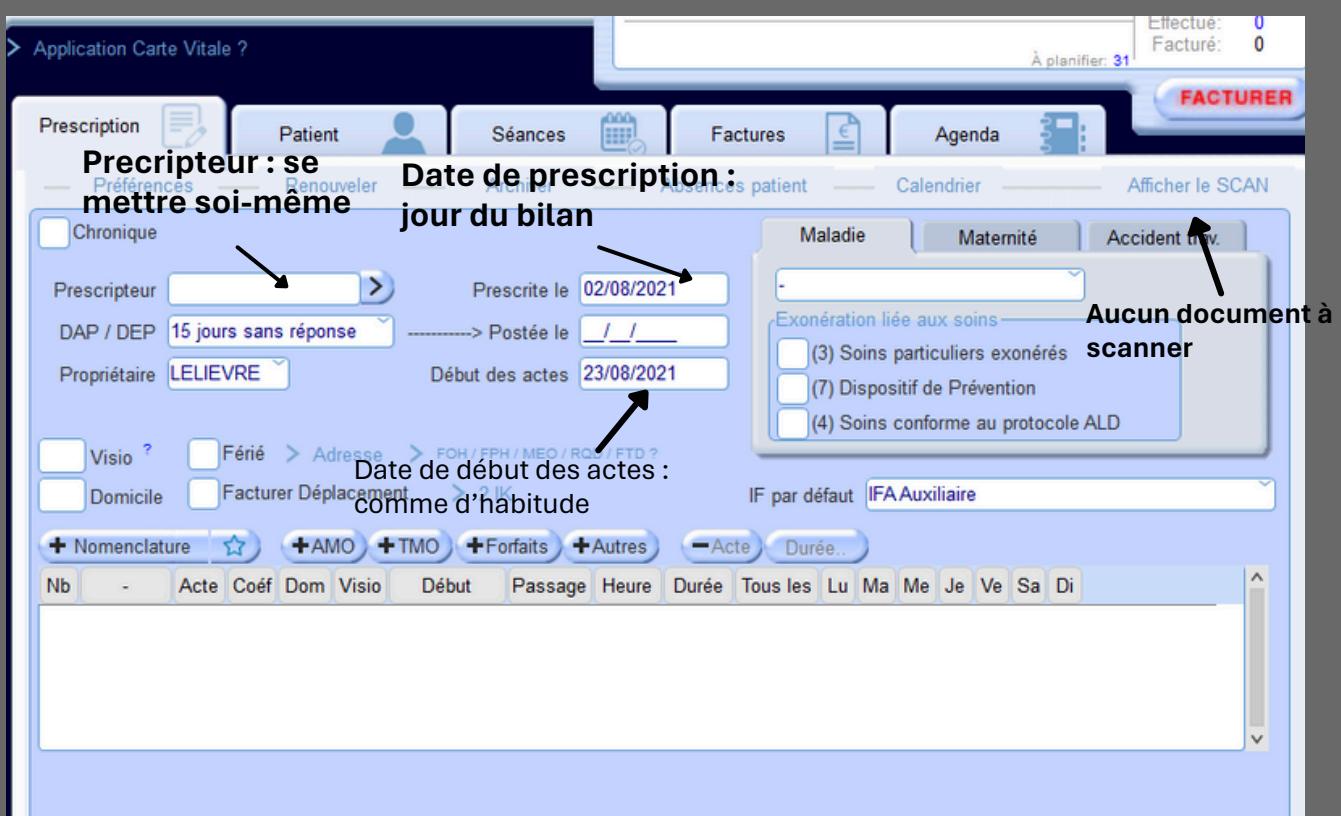
Page 11

Annexe n°1 : Tutoriel - Soins 2000

1. Se rentrer dans le logiciel en tant que prescripteur

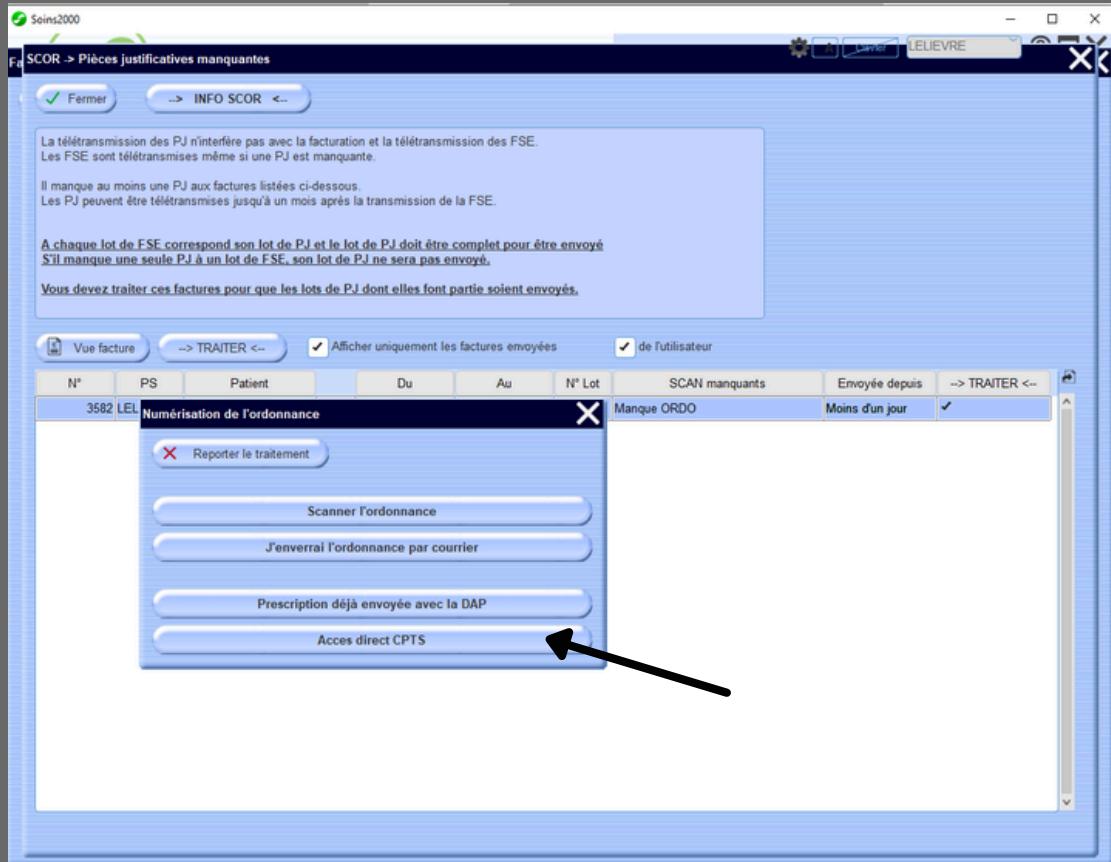


2. Créer un traitement en accès direct

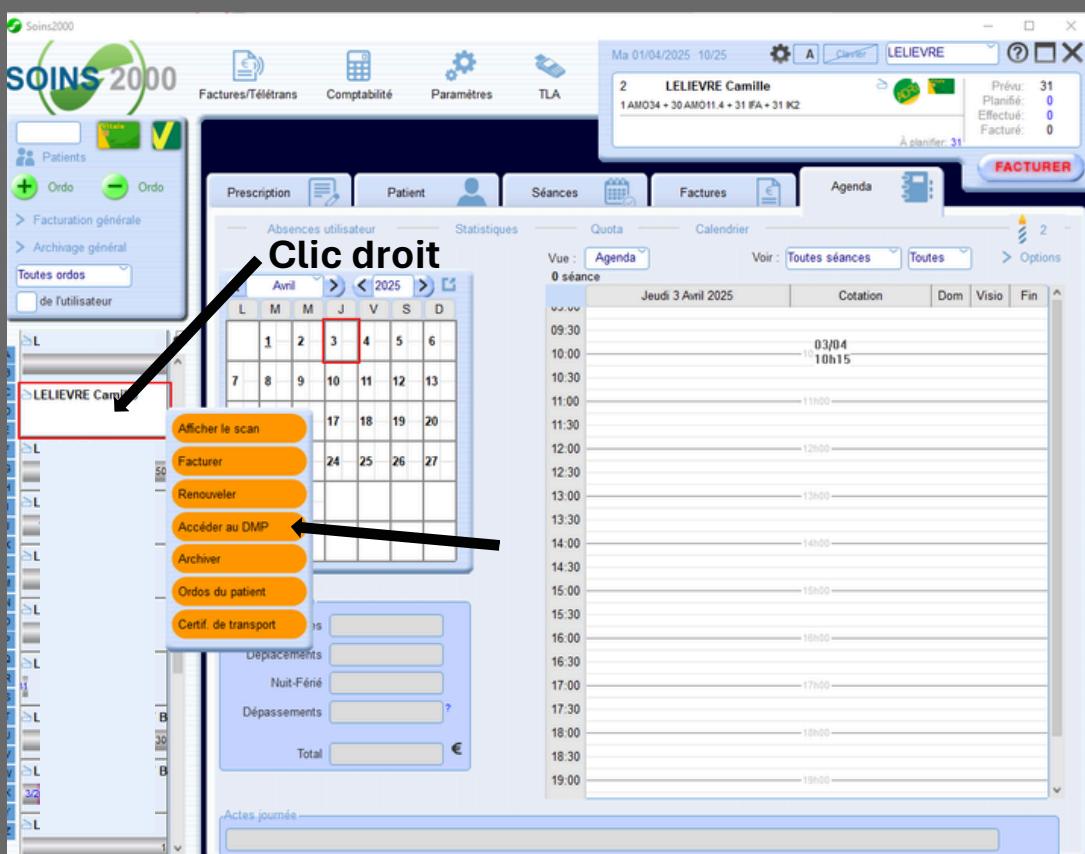


Annexe n°1 : Tutoriel - Soins 2000

3. Au moment de la transmission SCOR

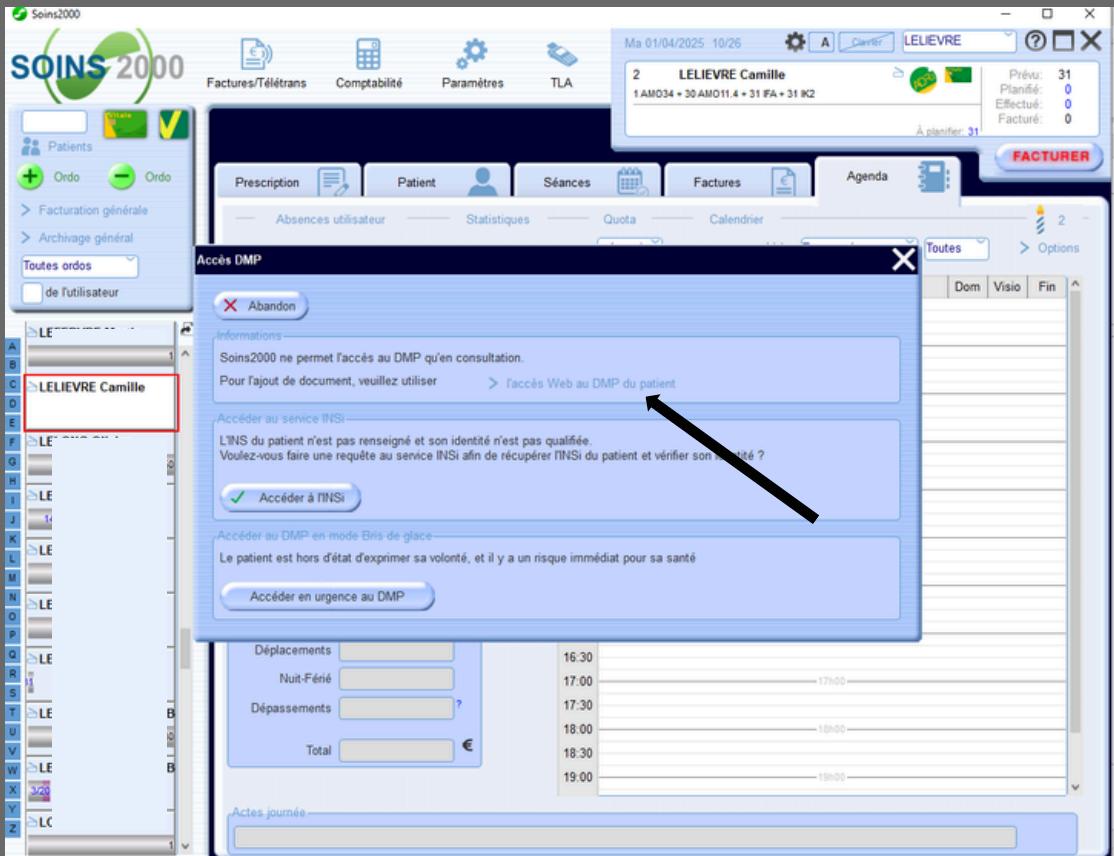


4. Accéder au DMP

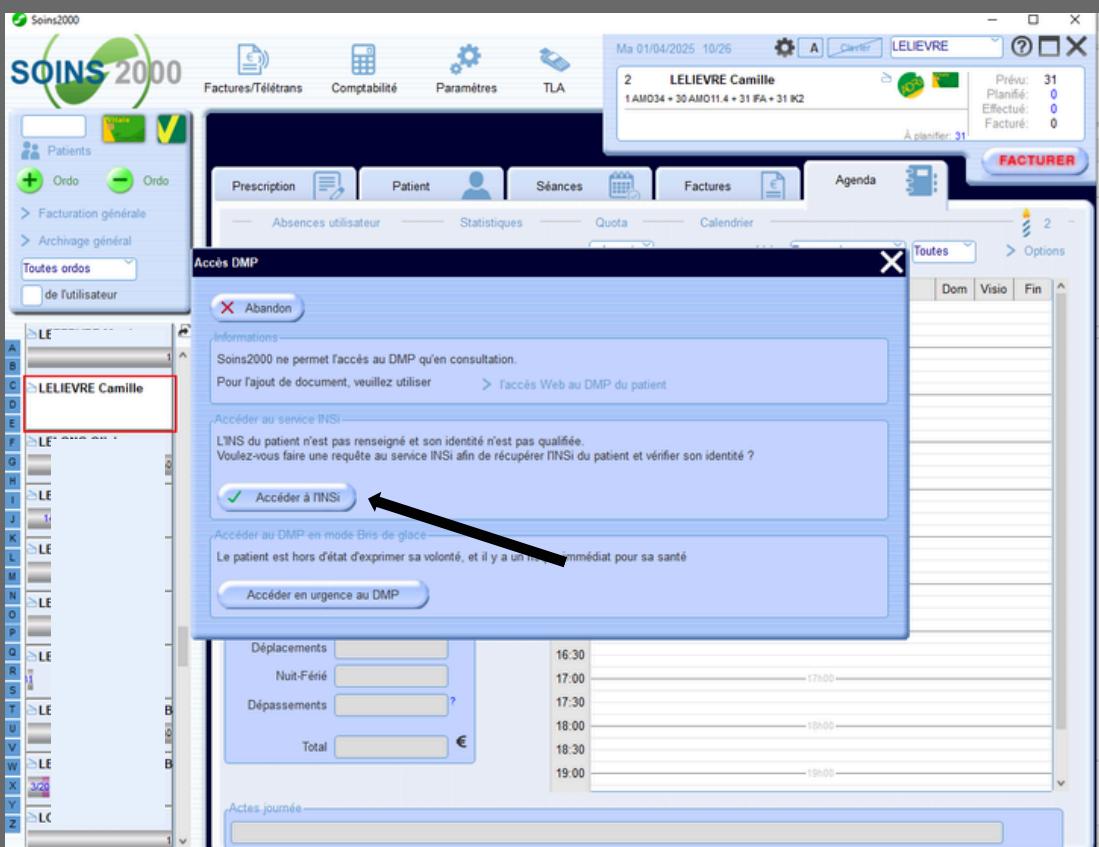


Annexe n°1 : Tutoriel - Soins 2000

4. Accéder au DMP (suite)

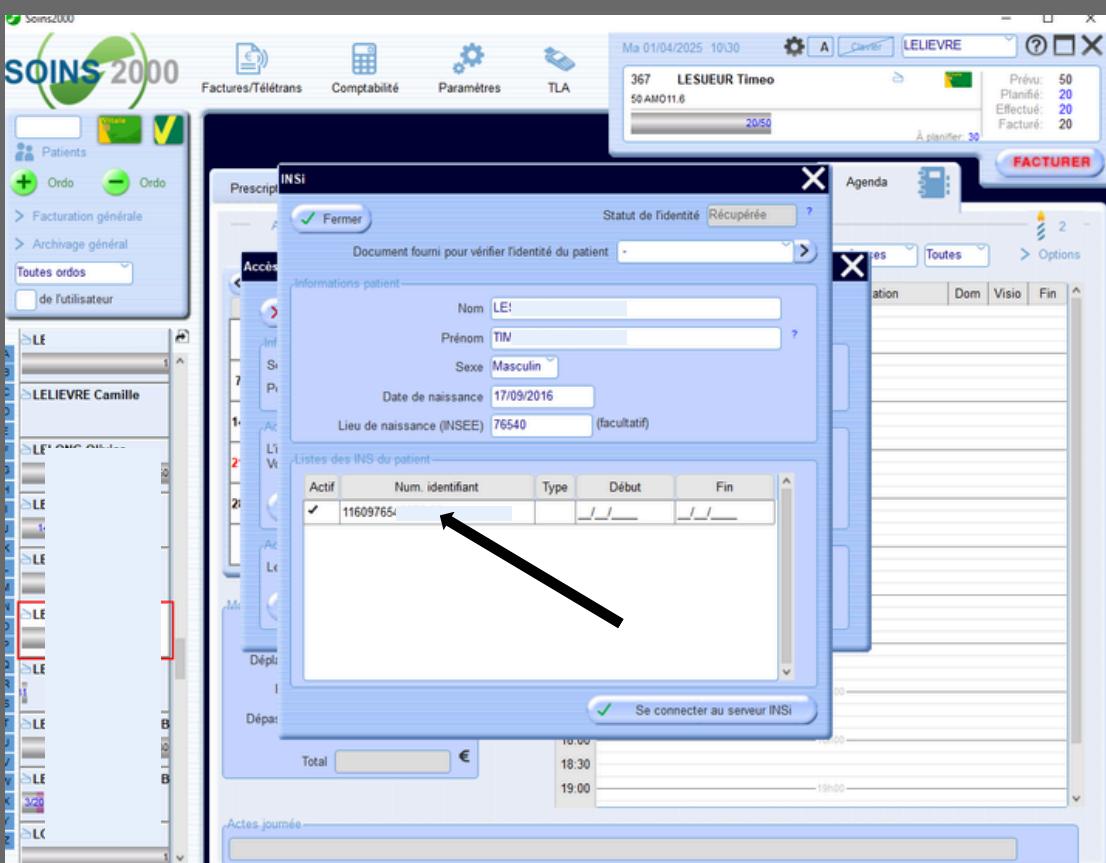
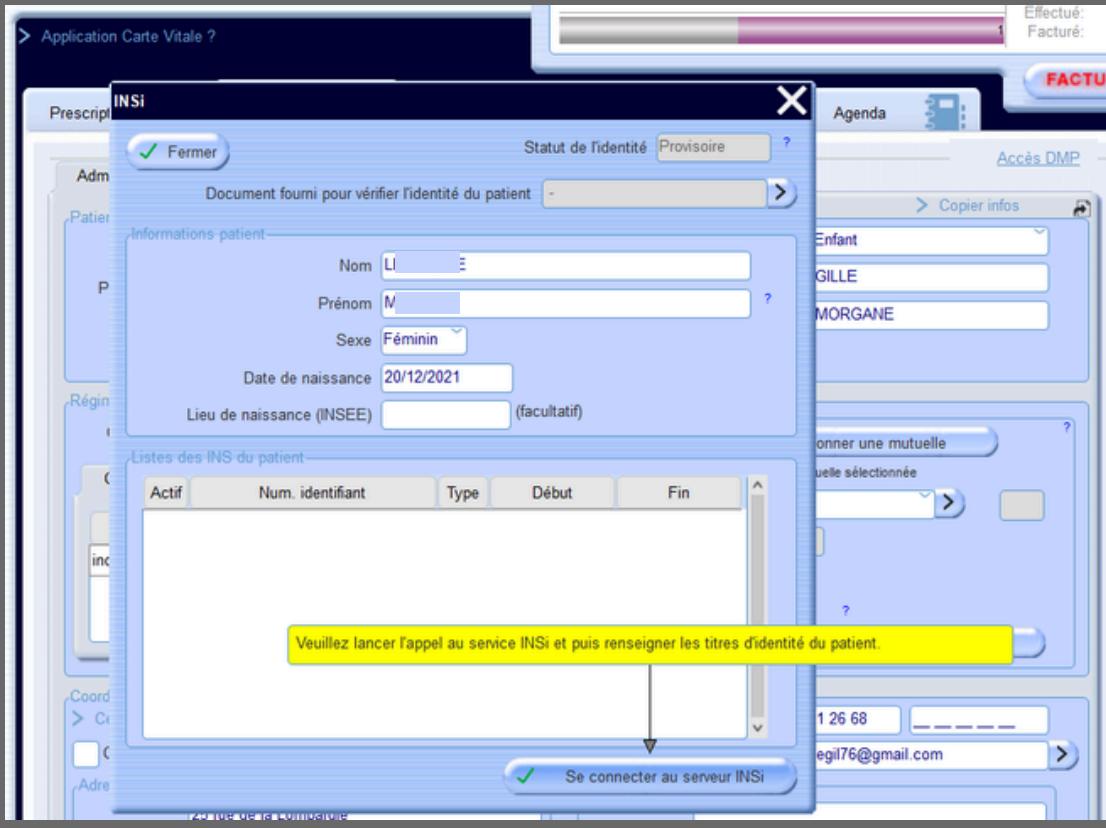


5. Trouver l'INSi d'un patient mineur



Annexe n°1 : Tutoriel - Soins 2000

5. Trouver l'INSI d'un patient mineur (suite)



Annexe n°1 : Tutoriel - Soins 2000

5. Trouver l'INSi d'un patient mineur (suite)

The screenshot shows the Soins 2000 software interface. At the top, there are icons for Factures/Télétrans, Comptabilité, Paramètres, and TLA. The date is shown as Ma 01/04/2025 12:20. The patient's name, LELIEVRE Camille, is displayed with a count of 2. Below this, a message box shows '1 AM034 + 30 AM011.4 + 31 IFA + 31 IK2'. On the right, there are statistics: Prévu: 31, Planifié: 0, Effectué: 0, Facturé: 0. A button labeled 'FACTURER' is visible.

The main window has tabs for Prescription, Patient, Séances, Factures, and Agenda. The Patient tab is active. It displays the following information:

- Patient section:
 - Nom patient: LELIEVRE
 - Prénom patient: CAMILLE
 - Né(e) le: 06/09 ng 1 42 ans 6 mois
 - N° SS: 2820
- Régime/Droits/Mutuelle section:
 - Centre de paiement: CPAM de Rouen-Elbeuf-Dieppe-Seine-Maritime 40
 - Carte Vitale tab (selected):
 - Jusqu'à: indéfini
 - ALD: Non
 - ADRI tab
 - Manuelle tab
- INSi button (highlighted by a large black arrow pointing from the text above)
- Selectionner une mutuelle section (disabled):
 - Aucune mutuelle sélectionnée
 - Nom: [empty]
 - N°: [empty]
 - AME: [checkbox]
 - C2S: [checkbox] Ex CMU, ACS
- Coordonnées section:
 - Centre de soins: [empty]
 - Adresse Assuré:
 - Adresse: 4 R
 - Postal/Ville: 76
 - Adresse provenance de l'avis: [empty]
- Téléphones: [empty]
- E-mail: [empty]
- Adresse de visite (Si différente):
 - Adresse: [empty]
 - Postal/Ville: [empty]
- IK: Plaine : 2
- Contacts

Annexe n°2 : Tutoriel - Orthomax

1. Se rentrer dans le logiciel en tant que prescripteur

Modification d'une fiche prescripteur

Identification

Civilité * :	Nom * :	Prénom * :
Madame	D'AMORE	Rébecca
Spécialité * :	N° identification	Activité :
28 - Orthophoniste	76 9 10533 9	Libérale
	N° RPPS :	N° Structure :

Numéro Adeli (obligatoire)

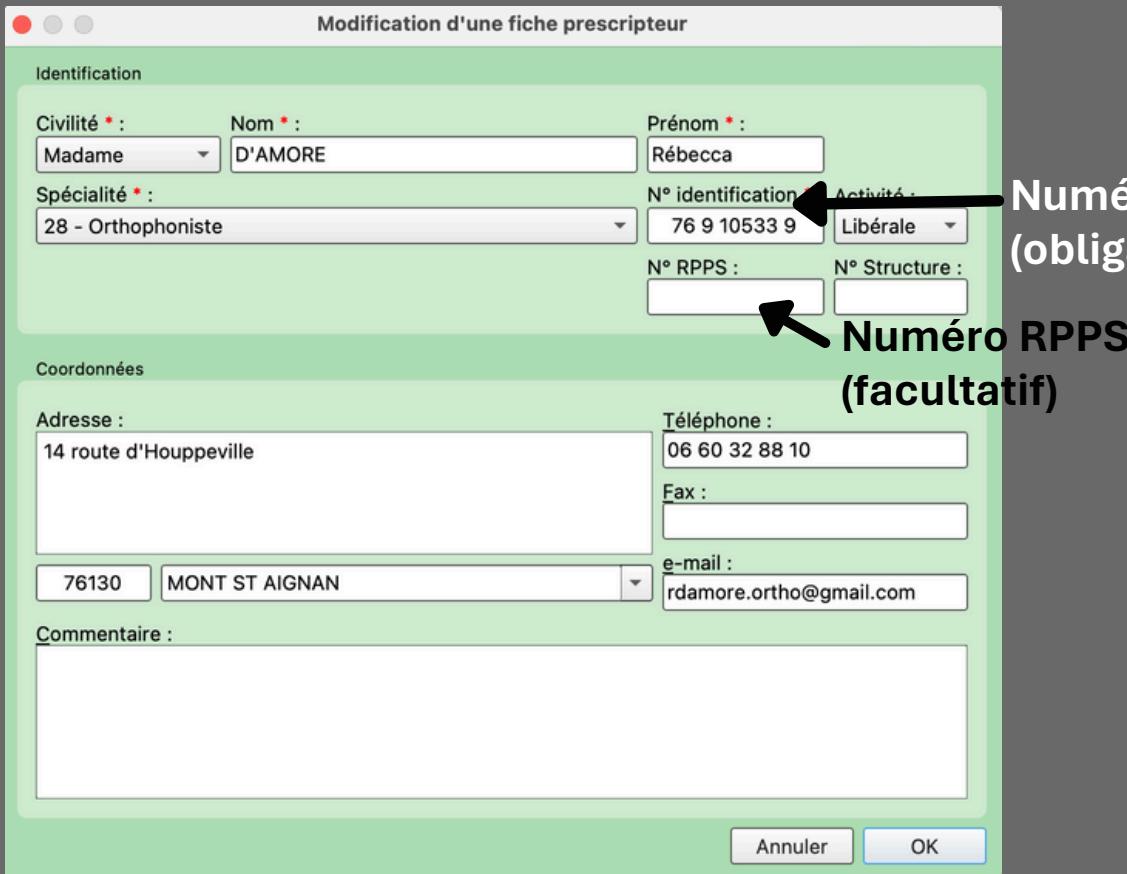
Numéro RPPS (facultatif)

Coordonnées

Adresse :	Téléphone :
14 route d'Houppeville	06 60 32 88 10
	Fax :
76130 MONT ST AIGNAN	e-mail :
	rdamore.ortho@gmail.com

Commentaire :

Annuler OK



2. Créer un traitement en accès direct

Date de
prescription : jour
du bilan

Informations principales Informations supplémentaires DAP

Aucun document à scanner

Prescription du : 22/01/2025 Par : D'AMORE Rébecca

A domicile Dimanche et Fériés IFS Sortie Hôpital
 Nuit Urgent Renouvelable Ne pas facturer les d Recalculer le traitement

Nature d'assurance : Maladie Ticket modérateur

Caisse : TP Caisse TP Mutuelle

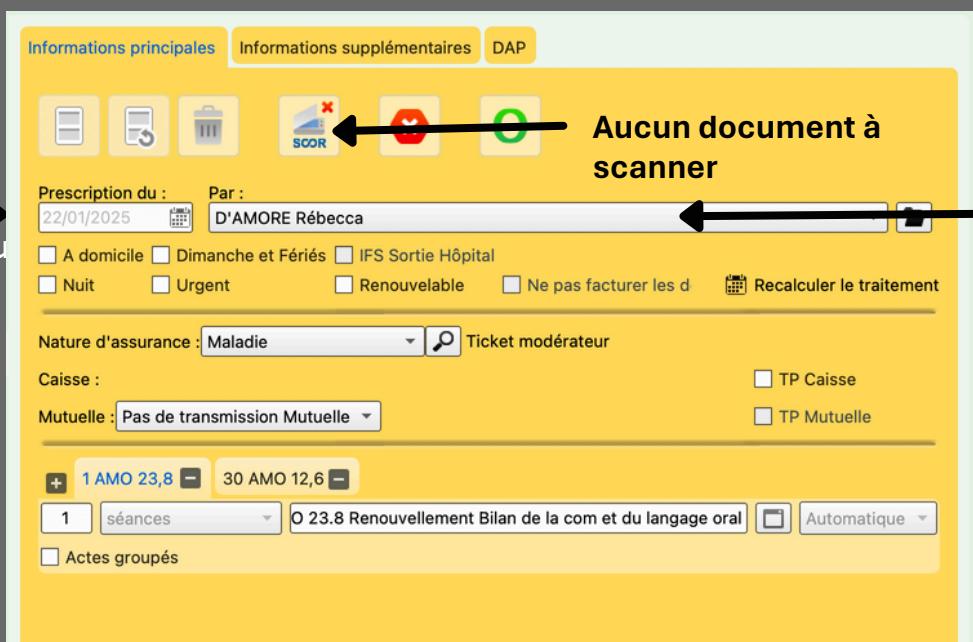
Mutuelle : Pas de transmission Mutuelle

+ 1 AMO 23,8 - 30 AMO 12,6

1 séances O 23.8 Renouvellement Bilan de la com et du langage oral Automatique

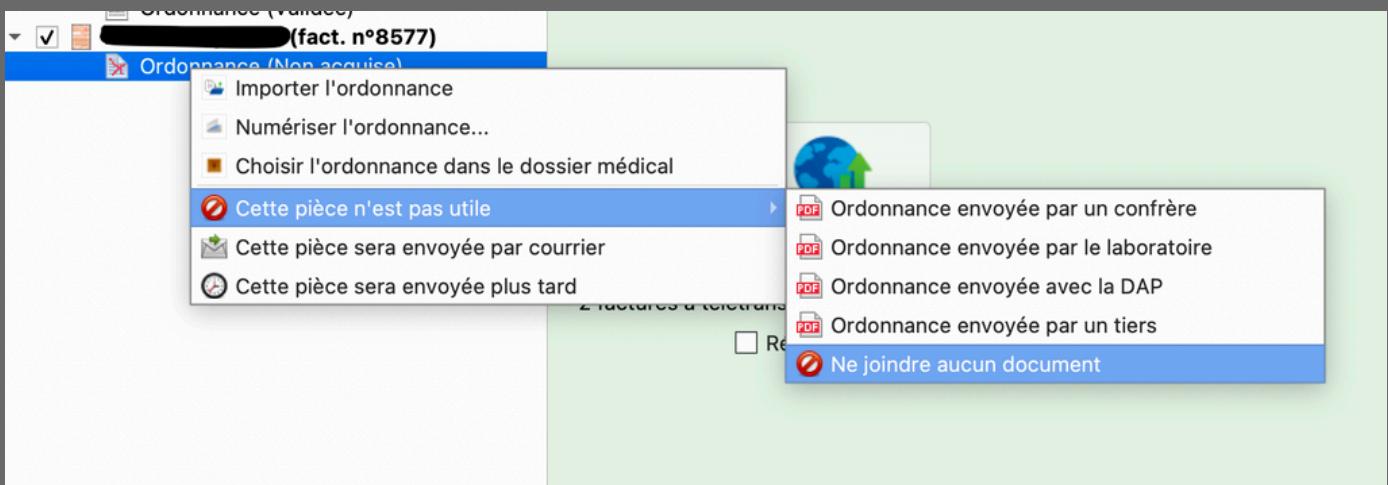
Actes groupés

Precripteur : se mettre soi-même



Annexe n°2 : Tutoriel - Orthomax

3. Au moment de la transmission SCOR



4. Accéder au DMP

Cliquer ici depuis le dossier patient

The screenshot shows the Orthomax software interface with a sidebar on the left containing various links like 'Administratif', 'WhatsMoov', 'Médical', etc. The main area has a yellow header bar with several icons. A black arrow points from the text 'Cliquer ici depuis le dossier patient' to the 'DMP' icon in the header bar. Below the header, there is a section titled 'Mode d'affichage : Arborescence' with a 'Trier par traitement' checkbox. The 'Eléments:' section lists treatments and prescriptions:

- Traitement
 - 04/12/2023 - 1 AMO 23,8 + 50 AMO 14 + 1 FOH 1 + 1 FOH 1 + 50 AMO 14 - Rebecca D AMORE - En cours
 - 04/12/2023 - 1 AMO 23,8 - Rebecca D AMORE - Terminé
 - 16/03/2023 - 1 AMO 23,8 + 30 AMO 14 + 20 AMO 14 + 1 FOH 1 + 50 AMO 14 - Rebecca D AMORE - En cours
 - 16/03/2023 - 1 AMO 23,8 - Rebecca D AMORE - Terminé
 - 18/08/2022 - 30 AMO 12,1 + 20 AMO 12,1 - Rebecca D AMORE - Terminé
- Ordonnance du médecin
 - 04/12/2023 - Ordonnance de Docteur [redacted]
 - 04/12/2023 - Ordonnance de Docteur [redacted]
 - 16/03/2023 - Ordonnance de Docteur [redacted]
 - 16/03/2023 - Ordonnance de Docteur [redacted]
 - 18/08/2022 - Ordonnance de Docteur [redacted]

At the bottom, there is a 'Commentaire:' field with a large empty text area.

Annexe n°2 : Tutoriel - Orthomax

5. Trouver l'INSI d'un patient mineur

Administratif Patient Assuré Caisse Mutuelle Contacts Préférences

WhatsMoov Médical Soins Factures Règlements Nouveau traitement Prescr. du 04/12/2023 Prescr. du 16/03/2023

Identité (INS) Carte Vitale

Titre : Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom de naissance : Premier prénom : Prénoms de naissance :

Nature du justificatif : Attribut : Statut :
Aucune pièce fournie Identité récupérée

Informations :
Veuillez présenter un justificatif d'identité à haut degré de confiance pour passer au statut supérieur

Téléphone principal : Autre téléphone :

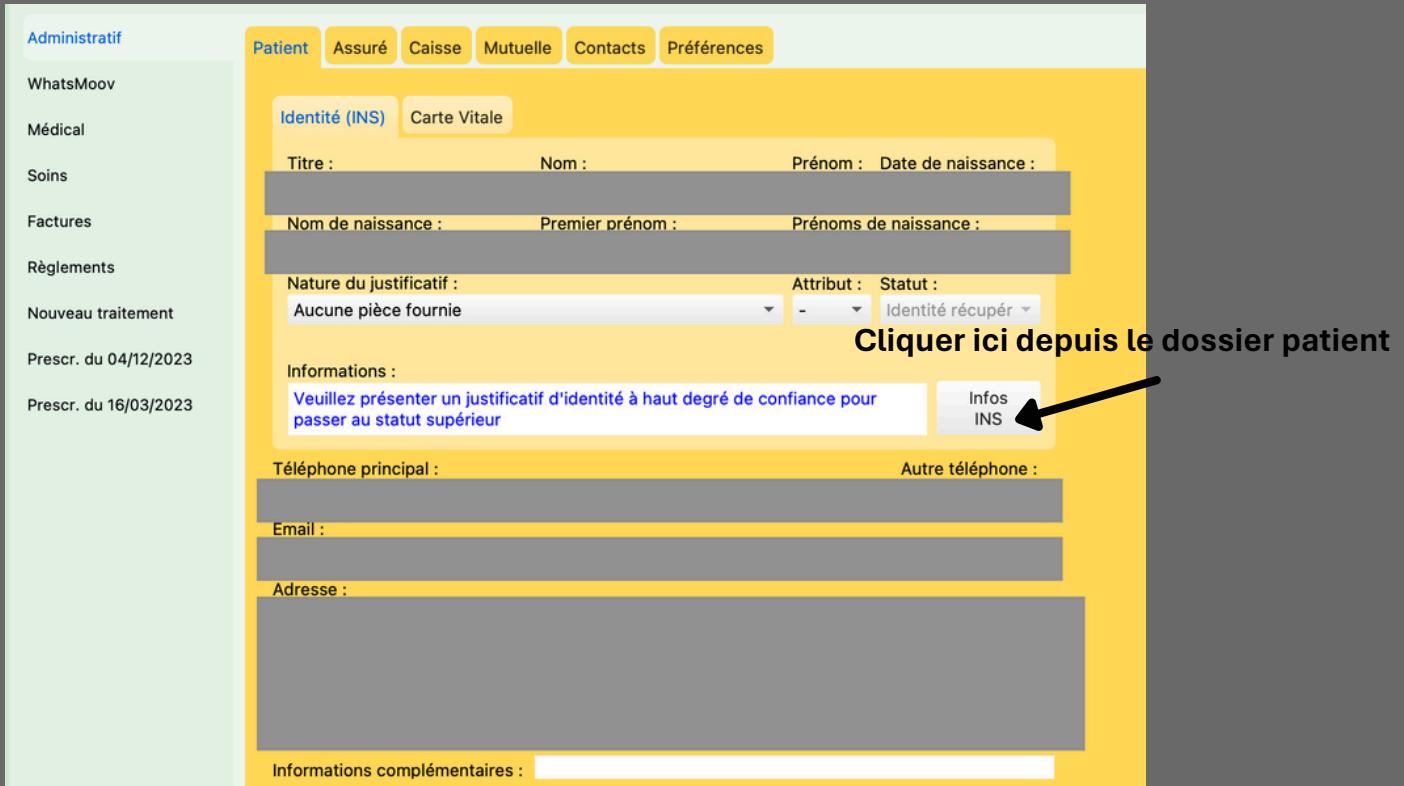
Email :

Adresse :

Informations complémentaires :

Cliquer ici depuis le dossier patient

Infos INS



INS

Statut : Récupérée
INS : (NIR)

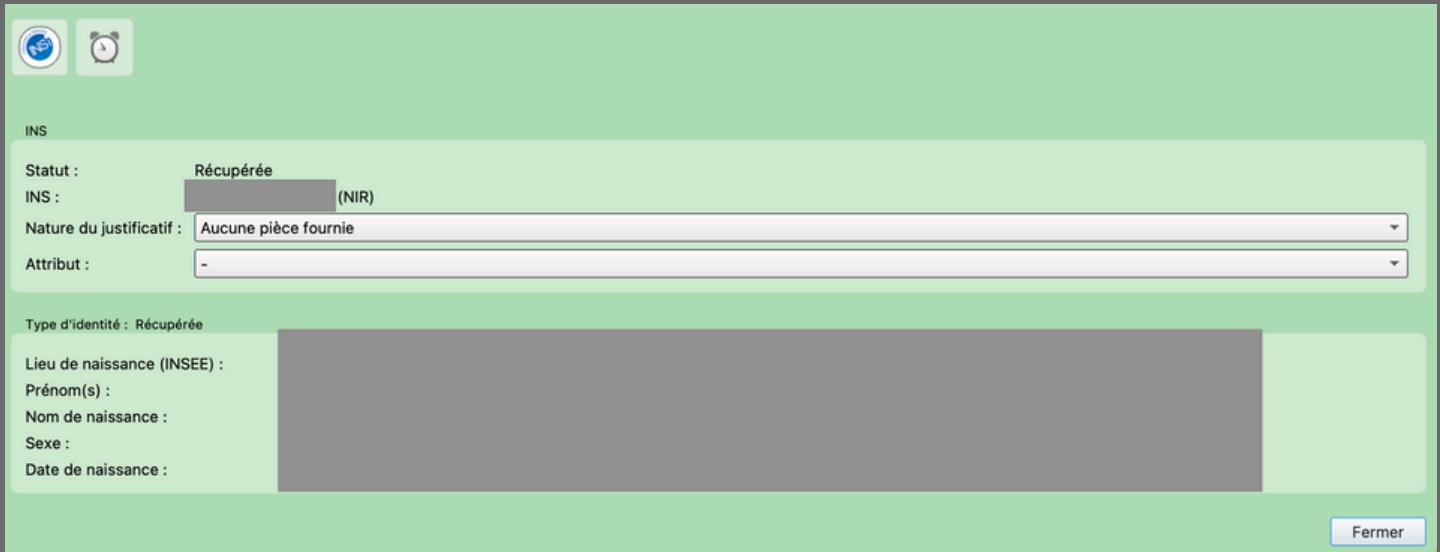
Nature du justificatif : Aucune pièce fournie

Attribut : -

Type d'identité : Récupérée

Lieu de naissance (INSEE) :
Prénom(s) :
Nom de naissance :
Sexe :
Date de naissance :

Fermer



Annexe n°2 : Tutoriel - Orthomax

6. Si l'INSI n'apparaît pas d'emblée, faire une recherche

Administratif Patient Assuré Caisse Mutuelle Contacts Préférences

WhatsMoov Médical Soins Factures Règlements Nouveau traitement Prescr. du 04/12/2023 Prescr. du 16/03/2023

Identité (INS) Carte Vitale

Titre : Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom de naissance : Premier prénom : Prénoms de naissance :

Nature du justificatif : Attribut : Statut :
Aucune pièce fournie Identité récupérée

Informations :
Veuillez présenter un justificatif d'identité à haut degré de confiance pour passer au statut supérieur

Téléphone principal : Autre téléphone :
Email :
Adresse :
Informations complémentaires :

Infos INS

Cliquer ici depuis le dossier patient

Saisie du code porteur

Veuillez entrer le code porteur de la carte PS de Rebecca D'AMORE.

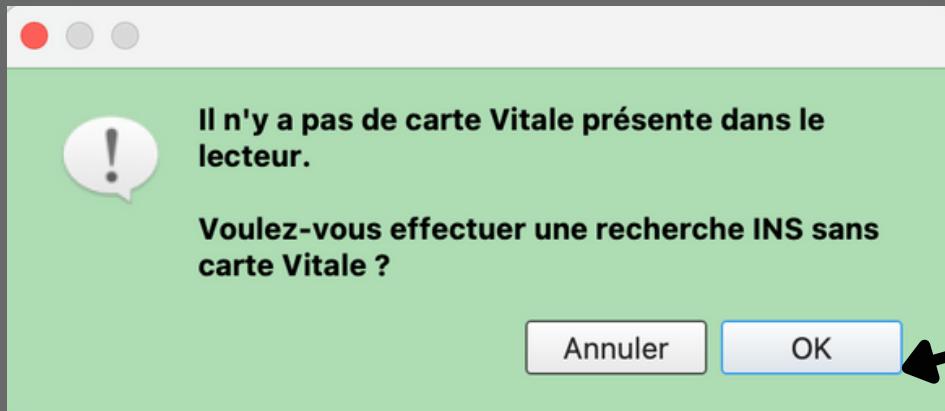
Code porteur :

Il vous reste 3 essais.

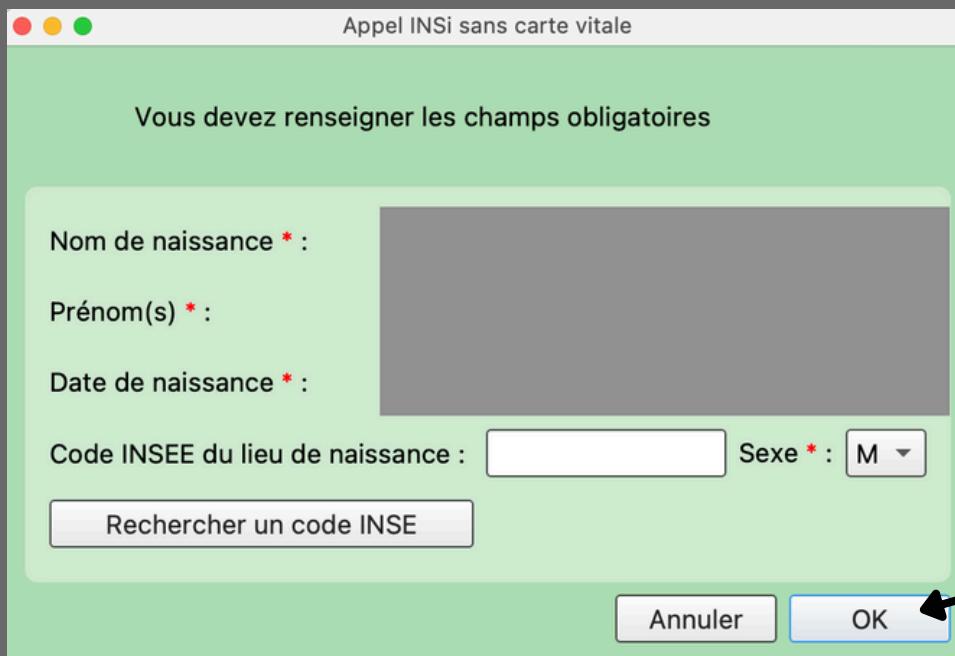
Annuler OK

Annexe n°2 : Tutoriel - Orthomax

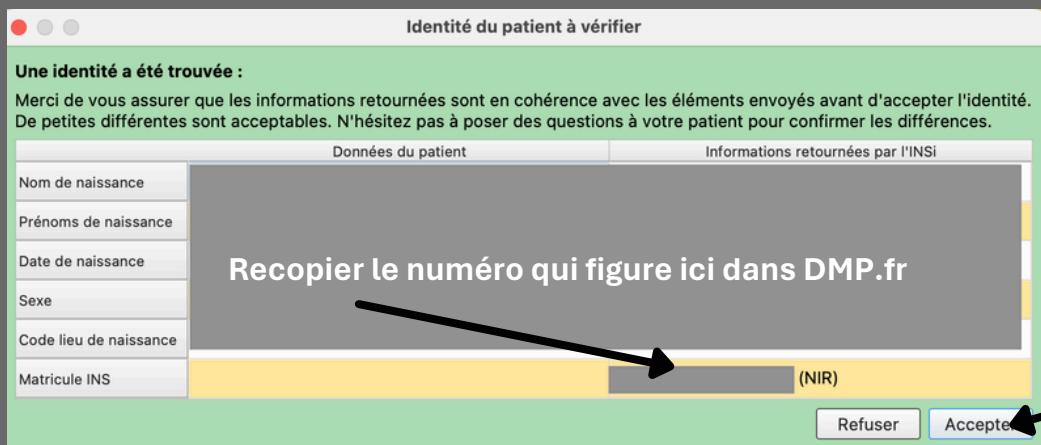
6. Si l'INSI n'apparaît pas d'emblée, faire une recherche (suite)



Cliquer ici



Cliquer ici



Cliquer ici

Annexe n°3 : Tutoriel - Ortho4000

Nom utilisé du patient : HAUTOT Jeanne - 7 ans
du 23/12/2024 - AMO 11.6

		Séances Restantes	Dernière	Filtre	Tous les traitements (actifs)
	ANN	10 / 10 / 30	20	20/03/2025	€ cm
	ANN	4 / 11 / 50	39	19/03/2025	scan
	ANN	24 / 24 / 30	6	26/03/2025	84
	ANN	42 / 44 / 50	6	20/03/2025	€ c
	ANN	- / - / 30	30		scan
	ANN	5 / 5 / 20	15	21/06/2024	stop
	ANN	- / 9 / 20	11	25/03/2025	scan
	ANN	16 / 21 / 30	9	25/03/2025	scan
	ANN	2 / 2 / 20	18	06/06/2024	€ m stop
	ANN	33 / 35 / 50	15	25/03/2025	scan
	ANN	1 / 12 / 30	18	25/03/2025	scan
	ANN	16 / 20 / 20		12/03/2025	à fact
	ANN	- / 1 / 1		19/03/2025	à fact
	ANN	- / - / 30	30		
		12 / 13 / 20			

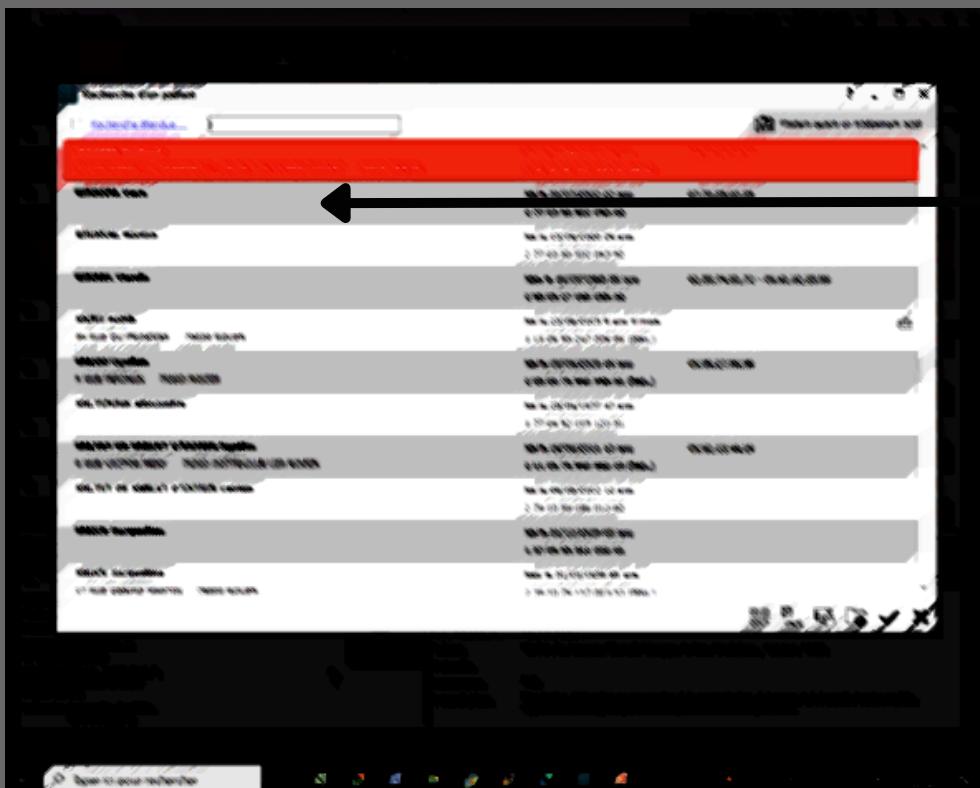
[Afficher les rendez-vous de la journée](#)

Présentation **Bilans** **Courriers** **Remarques**

Traitement n° 002

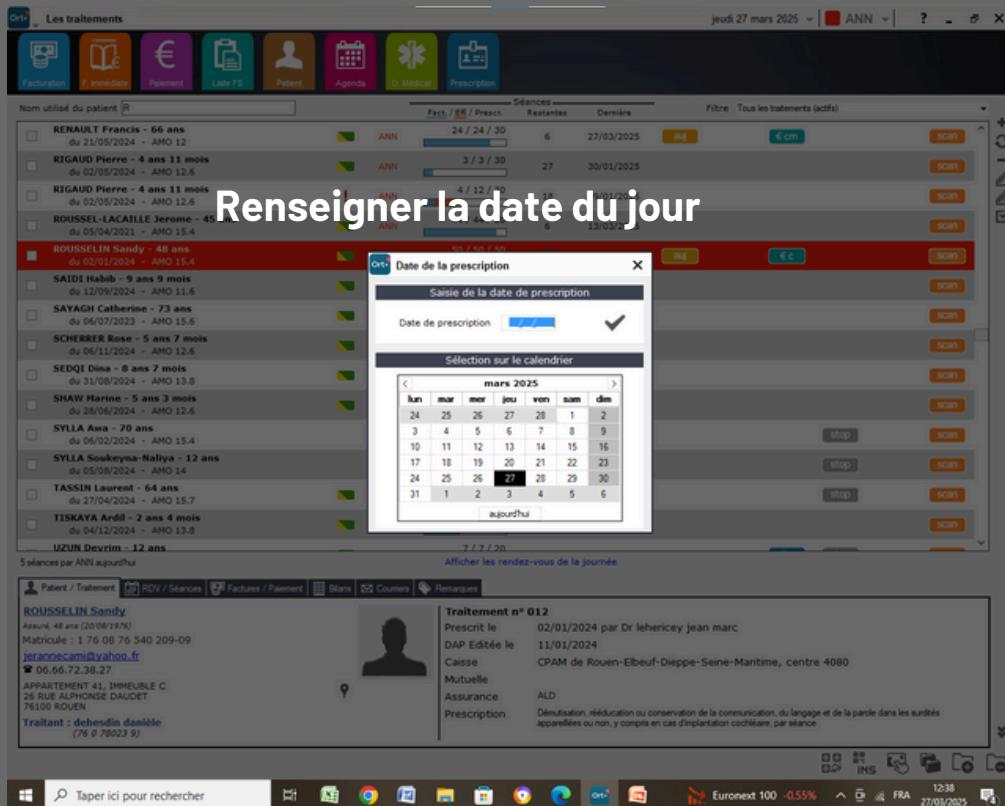
	Prescrit le 24/01/2024 par Pr marie jean paul
	Caisse CPAM de Rouen-Elbeuf-Dieppe-Seine-Maritime, centre 4120
	Mutuelle Harmonie Mutuelle 024
	Assurance Normal
	Prescription Rééducation des retards de parole, des troubles de la communication et du langage oral, par séance pour un patient de 3 à 6 ans inclus

Traitant : Pas de médecin lié

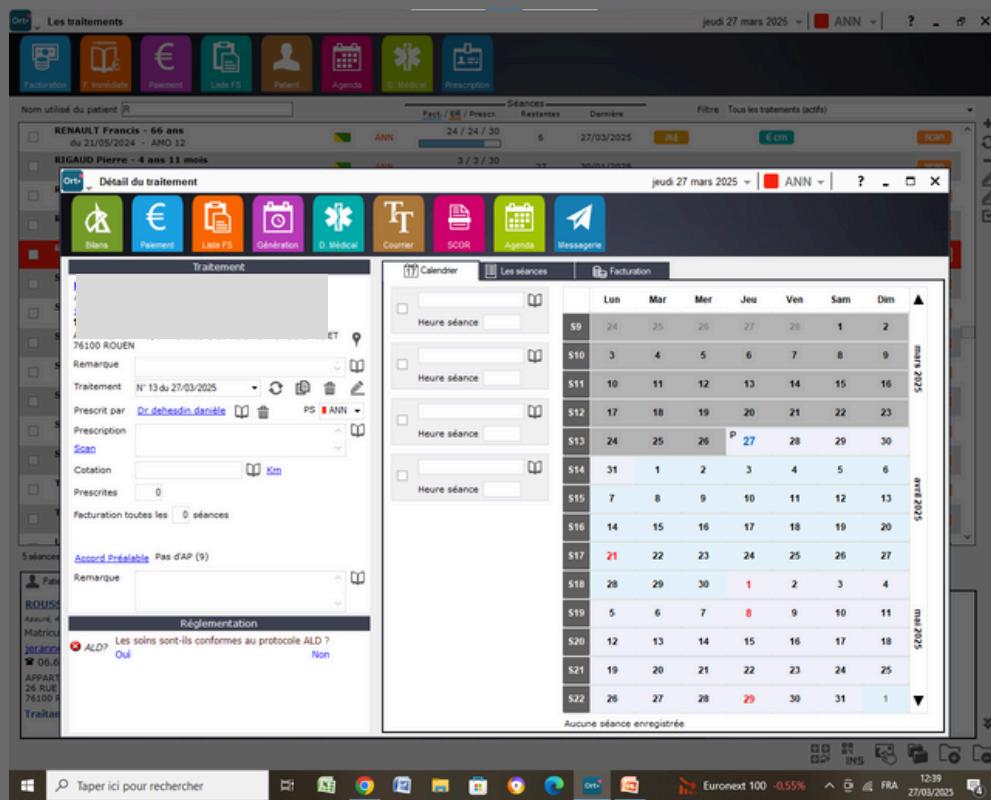


Sélectionner le patient

Annexe n°3 : Tutoriel - Ortho4000

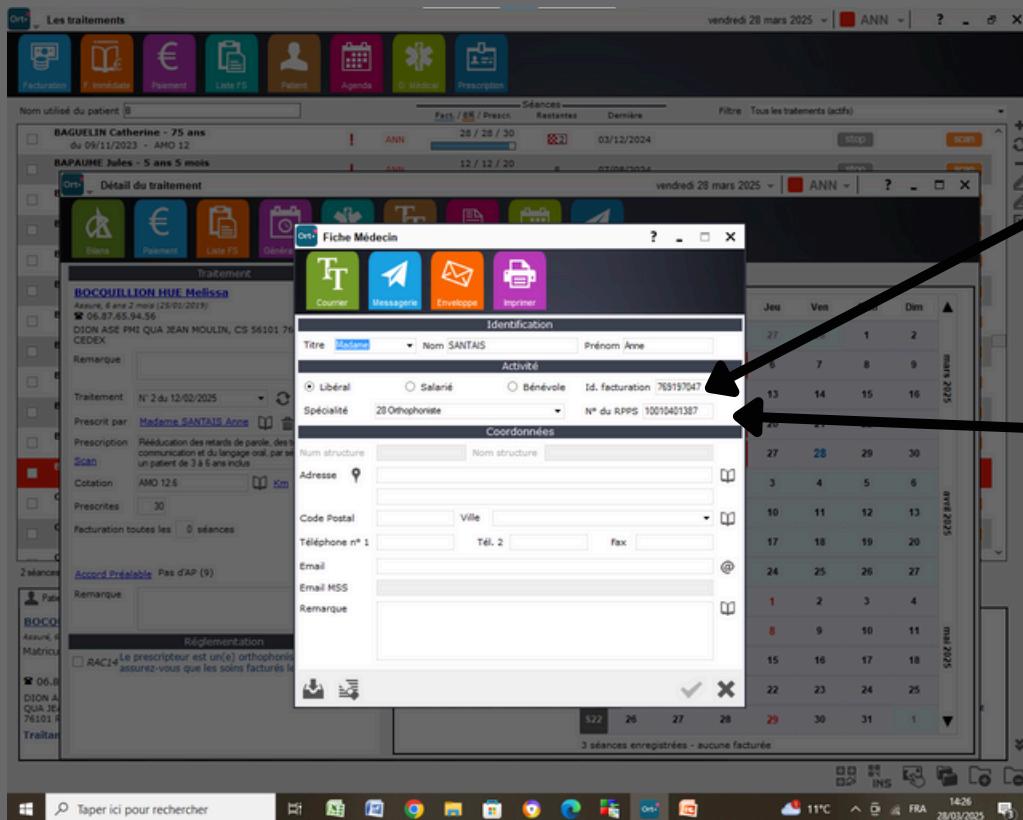


Renseigner le prescripteur



Annexe n°3 : Tutoriel - Ortho4000

Saisir son propre nom dans le logiciel en tant que prescripteur



Au moment de la télétransmission :

→ Cocher la case « le prescripteur est un orthophoniste.



Assurez-vous que les soins facturés le permettent !

Aucun document n'est à scanner !

Tout est prêt, c'est
à vous !



Ce kit a été réalisé avec la contribution de :

Marie-Christel Helloin

Julie Ancelot

Geneviève Linard

CPTS Rouen Cœur Métropole

